



## Veranda apparaissant sur le cadastre

-----  
Par Visiteur

Et non mentionnée sur l'acte de vente j ai fait reparer les plaques en polycarbonate sans autorisation suis je passible d'une amende

-----  
Par Visiteur

Chère madame,

et non mentionnée sur l'acte de vente j ai fait reparer les plaques en polycarbonate sans autorisation suis je passible d'une amende

Je comprends pas.

Si j'ai bien compris, la véranda n'a fait l'objet d'aucune autorisation d'urbanisme. Mais depuis quand date cette véranda?

Qui aujourd'hui vous reproche la réparation des plaques?

Très cordialement.